

L'économie circulaire, ça roule

Oissel. La Région encourage les entreprises qui préfèrent recycler plutôt que jeter. Exemple avec la rénovation de logements.

On balance tout ça par la fenêtre ou on récupère ? Avant, quand on réhabilitait un logement, on ne se posait pas la question, on balançait. Les temps ont changé, bienvenue dans l'ère de l'économie circulaire.

À Oissel, dans un pavillon jumele au 5, rue des Acacias, dans le quartier du Bel-Air, Patrick Le Page fait les comptes. Le gérant d'Abbei, une entreprise d'insertion de Saint-Étienne-du-Rouvray, spécialisée dans le bâtiment, se demande si le robinet qu'il tient dans la main est recyclable ou pas. Il est en état et ne fuit pas. Il lui faut juste un petit coup de propre pour être remis sur le marché. Pareil pour les clenches de toutes les portes de la maison.

Un chantier test

Pour Abbei, le pavillon de la rue des Acacias est un chantier test. Trois cents logements sociaux d'Habitat 76 (dont 120 à Oissel) sont en cours de réhabilitation. Avec l'association d'insertion l'Abri et l'entreprise ATD Démolition, Abbei voit, en conditions réelles, s'il est possible de récupérer et réemployer les matériaux de second œuvre du bâtiment. Vaste chantier, Patrick Le Page prend l'exemple des dalles de faux plafonds : « En général, l'entreprise de démolition débarque, enlève tout et le met à la benne. Alors qu'on peut démonter ces dalles proprement, et les stocker pour une utilisation fu-



Patrick Le Page, gérant d'Abbei (à d.) souhaite récupérer plutôt que jeter

ture ». Mais ça prend du temps. Même chose pour un bac de douche, un meuble de cuisine, un tableau électrique, un plancher ou de la plomberie... « Pour remettre un robinet de salle de bains sur le marché, on peut passer une dizaine de minutes à le nettoyer. Cela a un coût. » Est-ce que ça vaut le coup ? C'est la question que se posent l'Abbei, l'Abri et ATD Démolition en menant cette étude. Elle consiste à évaluer l'opportunité qu'il y aurait à créer une activité dans le domaine de la collecte, de la valorisation et du réemploi des déchets du second œuvre du bâtiment. Cette étude a elle aussi un coût : 180 000 €. Mais le projet bénéficie d'une aide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et de la Région Normandie. Lors de la visite du chantier de la rue des Acacias, le président Hervé Morin n'a pas caché toutefois qu'il trouvait ça un peu cher...

Reste que le jeu peut en valoir la

chandelle. Patrick Le Page prend l'exemple d'un grand pot de peinture resté dans le logement en cours de rénovation. « Des pots de peinture comme celui-là, certaines entreprises en utilisent 50 par jour. Plutôt que de les jeter à la benne, pourquoi ne pas les valoriser, ne serait-ce qu'au prix du métal ? » C'est le principe de l'économie circulaire, au nom de laquelle les trois entreprises ont déposé leur projet auprès du Comité régional de l'économie circulaire en Normandie. Il a été retenu et a fait l'objet, comme 16 autres (parmi 45 candidatures), d'une présentation, au Palais des congrès d'Oissel, d'un Appel à manifestation d'intérêt pour une économie circulaire en Normandie. Parmi les autres lauréats, des expériences de recyclage de coquillages, de palettes, de fruits et légumes déclassés, ou encore la création de friandises pour chevaux à partir de denrées alimentaires invendues. Il reste beaucoup à faire...

■ Contact : 3a-reemploibtp@abriasso.org